

Département
du HAUT-RHIN

Arrondissement
de MULHOUSE

Nombre de Membres
en exercice :

10

Membres présents :

8

Membre absent :

2

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE HABSHEIM ET ENVIRONS

Accusé de réception en préfecture
068-246800213-20260303-08-DE
Date de réception : 10/03/2026
Date de réception en préfecture : 10/03/2026

Extrait du Procès-Verbal
des Délibérations du Comité Directeur

Séance ordinaire du 3 mars 2026
(Trois mars de l'an deux mille vingt-six)

sous la présidence de Mme Rachel BAECHEL,
Déléguée de la Ville de Rixheim.

Présents (8) :

Mme Rachel BAECHEL, Mme Barbara HERBAUT, M. Gilbert FUCHS, Mme Marie-Madeleine STIMPL, M. Noël MULLER, Mme Pierrette KEMPF, Mme Sandrine KITTLER WALCH, Mme Catherine SIMON

Absents excusés (2) :

M. Gilbert IFFRIG (a donné procuration à M. Noël MULLER)
Mme Emmanuelle BONDUELLE (a donné procuration à Mme Pierrette KEMPF)

Secrétariat de séance assuré par :

M. Geoffrey ISSELIN, directeur adjoint des services de la ville de Rixheim.



Point 8 de l'ordre du jour

Secteur enseignement

Subvention au titre des activités « Piscine »

Par délibération n° 8 en date du 23 mars 1999, le Comité Directeur a donné son accord de principe quant à la participation du Syndicat aux frais de déplacement à la piscine et de location des lignes d'eau.

Lors de sa séance du 10 avril 2024, le Comité Directeur a remis en question le versement d'une subvention sur des dépenses prévisionnelles et lui a préféré un mode de calcul sur la base des dépenses réellement acquittées minorées des éventuelles subventions reçues de la CeA.

Les Collèges Capitaine Dreyfus de Rixheim et Henri Ulrich de Habsheim ont alors transmis leurs dépenses acquittées à l'appui de justificatifs :

➤ Pour le collège de Rixheim en 2025 :

• Location de lignes d'eau :	3 559,80€
• Transport :	5 918,50€
Total des dépenses :	9 478,30€
• Participation CeA :	-5 332,00€
Total à charge :	4 146,30€

➤ Pour le collège d'Habsheim en 2025 :

• Location de lignes d'eau :	2 373,30€
• Transport :	4 626,00€
Total des dépenses :	6 999,20€
• Participation CeA :	<u>-2 014,04€</u>
• Total à charge :	4 985,16€

LE COMITE DIRECTEUR

décide, **à l'unanimité,**

- D'allouer une subvention de 4 146,30 € au Collège Capitaine Dreyfus de Rixheim et de 4 985,16 € au Collège Henri Ulrich de Habsheim au titre des activités Piscine,
- D'imputer les dépenses correspondantes à l'article 93221 (Collèges) / compte 657382 (Subventions de fonctionnement aux établissements publics divers) du budget 2026.



Pour extrait certifié conforme.
RIXHEIM, le 5 mars 2026

Le secrétaire de séance,


Geoffrey ISSELIN

La Présidente,


Rachel BAECHTEL



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.